



L'achat de plantes indigènes

Les pépinières se lancent de plus en plus dans le domaine des plantes indigènes parmi lesquelles certaines orchidées rares, les sabots de la Vierge et les fleurs emblématiques des provinces qui sont protégées. Peu importe votre préférence, il importe de bien se renseigner avant d'acheter.

Approvisionnement des plantes

Les méthodes de conservation et de propagation adéquates de plantes indigènes adoptées dans les pépinières (et les centres jardiniers) nous éviteront de causer certains torts involontaires ou de perdre notre investissement.

Au fur et à mesure que les plantes indigènes deviennent de plus en plus acceptées dans les cercles de jardinage grand public, le risque augmente qu'une espèce végétale soit menacée par des pratiques inadéquates d'approvisionnement de la part des vendeurs. Demandez à votre pépiniériste quelle est la provenance de toute plante indigène que vous désirez acheter.

- Les sources à privilégier sont les semences ou les boutures (la propagation par les semences est préférable).
- Les transplantations provenant d'un habitat naturel sont dommageables et illégales. Les plantes sont essentielles à leurs habitats naturels. Le fait de les récolter pourrait entraîner une pénurie de cette population au sein de l'habitat et, par conséquent, créer un déséquilibre qui aura un impact négatif important sur la région.

En outre, l'habitat naturel des plantes indigènes est très complexe et les plantes transplantées dans un jardin ne survivront peut-être pas à leur changement d'environnement. Les plantes issues d'une propagation et destinées aux pépinières ont de meilleures chances de survie parce qu'elles ont été élaborées et entretenues dans des conditions artificielles ou moins bien contrôlées.

Vérifiez la rusticité des plantes avant de les acheter

Vérifiez les étiquettes des plantes indigènes que vous envisagez d'acheter afin de vous assurer de les planter dans un environnement approprié. Demandez au personnel de la pépinière quelle est la zone de rusticité de chacune d'elles ainsi que la zone de votre région. Vous chercherez en premier lieu des plantes qui survivent dans votre région, mais vous pouvez également envisager des plantes à la limite de la rusticité. On peut réussir à faire pousser ces dernières avec un peu



Vérifiez la rusticité des plantes avant de les acheter (suite)

d'expérimentation et si les conditions du site de plantation tendent à ressembler aux conditions de la zone voisine. Quand les plantes offertes à la pépinière proviennent d'ailleurs, ce qui est le cas le plus probable lorsqu'il s'agit de magasins qui vendent des plantes de façon provisoire au printemps, il ne faut pas tenir pour acquis que ces plantes sont rustiques dans votre région.

Une meilleure solution est d'acheter des plantes adaptées à votre écorégion. Les écorégions terrestres sont déterminées par des caractéristiques régionales ayant trait aux précipitations et à la température, la latitude, la géologie et la géographie. Les plantes qui poussent dans leur propre habitat exigeront moins d'entretien et prospéreront sans beaucoup de soins. Faites vos vérifications ou consultez un paysagiste professionnel avant d'investir dans le domaine.

Garanties

Lorsque vous achetez vos plantes, demandez si elles comportent une garantie. La plupart des pépinières offrent une garantie minimale d'un an à compter de la date d'achat pour les vivaces, les arbustes et les arbres. Assurez-vous qu'il s'agit d'une garantie sans tracas qui n'exige pas une plantation ou un entretien spécial. De cette manière, la plante sera remplacée si elle ne passe pas son premier hiver, que vous soyez un jardinier débutant ou un expert. Toutefois, il faut s'attendre à au moins une victime lorsque vous aménagez tout un jardin.

Il est possible que la pépinière n'offre pas de garantie dans le cas de plantes qui sont à la limite de la zone de rusticité de votre région. On peut également se procurer des plantes moins chères en fin de saison, mais qui ne comportent pas de garantie. Sousez le risque comparativement à la réduction de prix. Si la moitié des plantes que vous achetez meurt, serez-vous disposé à payer le plein prix pour les remplacer l'année suivante?